Image not found or type unknown

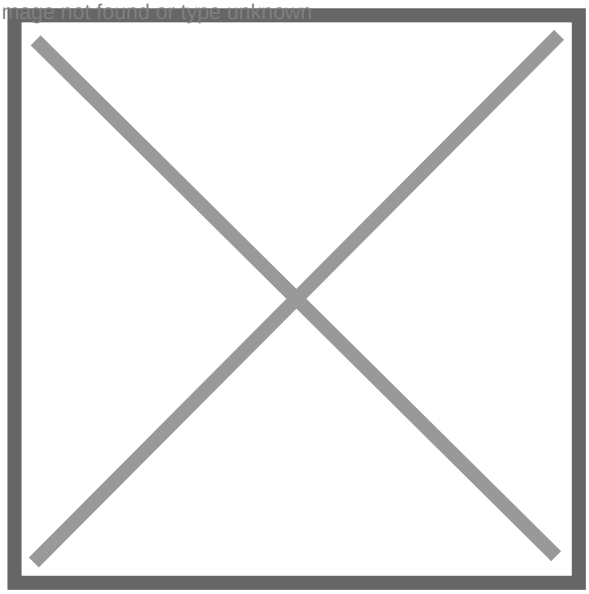

Droit de succession reprise récompense

Par **thelesurvivant**, le **26/08/2010** à **11:12**

Bonjour,
Il est bien évident que je parle de droit dans les 4 courriers précédents... La licitation est la vente alors que le partage exprime les valeurs... Non ??? Un acte licite est un acte contractuel (permis par la loi mais pas protégé par la loi). Les parenthèses sont destinés à éclairer sur les termes et ont vocations d'inciter les personnes à s'informer !!! Nos parents se sont consentis une donation entre époux en 97... Ma mère avait à cette époque des ennuis de santé (psychiatrique)... Mon père désirait divorcer car sa relation avec celle-ci lui était devenue invivable !!! Ma mère étant "malade" ont lui a certifié oralement qu'il était impossible d'entamer une procédure de divorce dans cette situation. Sa vie s'était transformée en calvaire car celle-ci lui faisait du chantage... Sa maladie "PSY" était source à prétextes afin d'exercer pression sur celui-ci pour toutes sortes de "SO-LICITATIONS" "and so..." Et ainsi en anglais !!! Ses moindres désirs devaient lui être "CON-CEDES" dans la mesure de leurs moyens bien entendu !!! Sans trop entrer dans les détails je pense que ma mère bénéficiait de complicités (médicales et justice) afin de "tenir mon père" dans un état de "RE-SIGNA-TION" ou "Re signa...Si...on..." !!! Des évènements se sont enchainés afin de "MAN-OEUVRES" consistant à indirectement obtenir de lui son consentement... Comme il se pratique aujourd'hui dans de nombreuses affaires rapportées par voies de presse !!! Il se trouve qu'à son décès cette pression s'est retournée est fût exercée à l'encontre de ma mère... Sans "SUR-PRISE"!!! Il faut avoir vu "L'ARGENT DETTE" diffusé sur DAILYMOTION GOOGLE pour comprendre le jeu machiavélique et discerner les prises d'intérêts de certaines affaires !!! De forts soupçons m'animent depuis la disparition de mon père !!! Celui-ci s'est éteint à la clinique "St P..." à 61 ans au cours d'un "séjour" hospitalier d'une semaine... Venant tout juste de prendre sa retraite et suivi par la médecine du travail... Je pense qu'on aurait dû déceler une pathologie quelconque et j'aurais dû en être informé ??? Ne croyait-vous pas ??? Au lieu de ça rien ne présageait son décès d'après ce que je savais !!! L'opération portait sur un nodule suite à une instinction de voix subite... L'intervention était bénigne et pourtant des "COM-PLICATIONS" sont survenues (IM-PLICATIONS???)!!! Toutes mes réclamations sont

demeurées depuis lors sans réponses !!! Des "ZONES D'OMBRES" subsistent et cela exige des éclairci$$ements... Non ???

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés